

>MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Byron Allauca relative à un fonds cantonal de soutien à l'économie domestique

Renens, le 15 juin 2020

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 14 mai 2020, M. le Conseiller communal Byron Allauca a demandé à la Municipalité de prendre position et d'appuyer auprès du Conseil d'Etat la création d'un fonds cantonal de soutien à l'économie domestique. Cette interpellation s'inscrit ainsi à la suite du semi-confinement décidé dans le cadre de la crise du Coronavirus. Avec l'arrêt durant plusieurs semaines d'une grande part de l'activité économique en Suisse, de nombreuses personnes actives dans le secteur domestique rencontrent de grandes difficultés financières, sans avoir la possibilité pour autant d'accéder au mécanisme d'aides exceptionnelles mis en place tant au niveau fédéral que cantonal.

La Municipalité entend et partage les préoccupations de l'auteur de l'interpellation. A cet effet, elle adressera un courrier au Conseil d'Etat l'invitant à inclure, par le biais de ses instances de politique sociale mais également par la création d'un fonds de soutien, la partie de la population la plus précarisée au sein des mesures d'aide économique.

La Municipalité considère ainsi par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Byron Allauca relative à un fonds cantonal de soutien à l'économie domestique.

—
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:

Michel Veyre

